



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

-----  
**Rapport N° 40**  
**AIDE A LA CREATION A L'ASSOCIATION KOMUSIN**  
-----

Un crédit de 31 200 € demeure disponible au BP 2020 pour aider des compagnies de spectacle vivant au titre de l'aide à la création.

Il vous est proposé d'examiner le dossier suivant :

**COMPAGNIE KOMUSIN**

Komusin est une compagnie de danse contemporaine basée à Clermont-Ferrand régulièrement aidée par la Ville dans le cadre de ses projets de création qui sont le plus souvent présentés à la Cour des Trois Coquins. Sa dernière création « Corps Espace Dialogue » à Clermont-Ferrand n'a pas pu être jouée ni diffusée dans la région du fait de la crise sanitaire.

Ce projet de création qui a donc dû être interrompu, a entraîné l'annulation de plusieurs achats de spectacles, sans perspective de report, constituant un manque à gagner important en terme de trésorerie d'autant que la compagnie a fait le choix de continuer à rémunérer les danseurs et techniciens.

Cette situation est de nature à hypothéquer l'avenir de la Compagnie à court terme sachant qu'elle ne bénéficie pas de conventionnement annuel qui lui apporterait une stabilité financière. Il est donc proposé de lui accorder une aide exceptionnelle de façon à lui permettre d'assurer la continuité de son action jusqu'à la fin de l'année 2020. Cet apport financier lui permettra de reprendre le travail de création afin d'envisager de nouvelles perspectives de diffusion à partir de 2021.

Montant sollicité : 10 000 €

Montant proposé : 8 000 €

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **09 OCT. 2020**

Pour le Maire et par délégation :  
L'Adjointe déléguée à la politique culturelle

  
Isabelle LAVEST 